



DOSSIER DE PRESSE

SESSION DU CONSEIL GENERAL
Vendredi 12 juin 2009

Les élus du Département réunis le 12 juin, sous la présidence d'Alain Lambert, Président du Conseil général de l'Orne, ont lors de la session du deuxième trimestre, voté le budget modificatif pour l'année 2009 et pris différentes mesures pour une vie meilleure dans notre Département : améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées dans les maisons de retraite ou la présence des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire, optimiser la sécurité des arrêts de bus scolaires et améliorer la prise en charge des élèves internes, soutenir et développer la filière équine, véritable atout pour l'Orne, permettre à chacun d'avoir accès à la téléphonie mobile y compris dans les zones peu habitées, aider financièrement les acteurs culturels innovants, sont quelques exemples des décisions prises par les conseillers généraux.

► Le Conseil général vote 22 millions d'euros supplémentaires pour relancer l'économie locale.

Si les priorités et orientations générales des élus demeurent identiques à celles du budget primitif voté en novembre, les conseillers généraux ont néanmoins pris des mesures modificatives d'importance.

La première décision concerne l'inscription de 22 M€ de crédits d'investissement supplémentaires qui viennent apporter une nouvelle ampleur au plan de relance. Les Conseillers généraux avaient, face à la crise financière décidé tout de suite d'accroître l'investissement public avec un plan de relance de plus de 10 M€. La session du deuxième trimestre a amplifié cet effort d'investissement grâce à la qualité de la gestion 2008 du Département, attestée par les bons résultats du compte administratif qui viennent d'être connus. Ce sont ainsi 22 millions d'euros supplémentaires qui seront investis dans l'économie ornaise et qui permettront de financer un nouvel effort sur les voies de communication, et plus précisément l'aménagement de la 2 x 2 voies entre Flers et Argentan et également entre Flers et Condé-sur-Noireau. Les collèges seront également concernés par cette augmentation avec des travaux dans de nombreux établissements. En matière culturelle, l'enveloppe consacrée aux études et travaux des musées de Saint-Cyr-la-Rosière et le palais d'Argentré à Sées, sera augmentée.

Ce sont au total 100 M€ d'investissement que le Conseil général a ainsi votés cette année, contre 89,8 M€ l'année précédente.

La deuxième décision d'importance prise par les élus du Département concerne la mise en place du revenu de solidarité active (RSA), qui remplace le RMI, dont la prise en charge par les Départements est effective depuis ce 1^{er} juin. Si son montant mensuel est identique pour ceux qui touchaient auparavant le RMI, le RSA va concerner de nouveaux bénéficiaires, notamment les plus bas salaires en leur garantissant un complément de rémunération et le maintien de leurs avantages sociaux même s'ils accroissent leur activité (jusqu'à 1,04 SMIC pour une personne seule). Une enveloppe de 1,8 M€ est prévue au budget du Département pour financer durant les six mois à venir le RSA, destiné aux bénéficiaires de l'API (Allocation pour Parents Isolés) qui étaient payés auparavant par l'Etat (environ 750 personnes dans l'Orne). A noter que l'Etat compensera dès 2009 cette nouvelle charge pour le Département par l'attribution d'une partie de la TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) à hauteur de 1,3 M€, somme qui sera ensuite abondée pour couvrir l'intégralité des dépenses du RSA au vu des comptes définitifs.

Enfin le budget modificatif du Département renforce l'aide aux personnes handicapées, à hauteur d'un million d'euros supplémentaire notamment en raison de la montée en charge de la prestation de compensation du handicap. 31,3 M€ avaient été votés initialement au mois de novembre.

► Améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées dans les maisons de retraite

Dans le cadre du programme départemental de construction et de mise aux normes des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les conseillers généraux ont voté un important budget de subventions d'investissement destinées à trois structures d'accueil.

Ainsi le Conseil général contribuera - pour un montant de 1,4 M€ - aux travaux de rénovation des chambres de la maison de retraite Sainte-Anne, située à la Ferrière- aux-Etangs à l'ouest du département, travaux qui permettront notamment de réduire le nombre de chambres à deux lits pour privilégier les chambres individuelles. A Tourouvre, le Département apportera son soutien à hauteur de 428 000 € pour la création à la maison de retraite de 12 lits destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et la rénovation de l'ancien bâtiment. Enfin, à l'hôpital de L'Aigle, une aide de 115 500 € est apportée à la construction de 11 places d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Toujours dans le cadre de sa politique visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, l'assemblée Départementale a apporté une aide de 90 000 € à l'institut national de formation des services à la personne pour la construction d'une maison domotisée d'application pédagogique. Sorte de maison témoin innovante, cette maison équipée des dernières technologies permettant le confort et le maintien à domicile des personnes dépendantes servira de lieu test de référence au niveau

national mais également de lieu de formation pour les métiers des services à la personne.

Les repères dans l'Orne

- Le Conseil général de l'Orne s'est engagé à investir 30 M€ pour la période 2005-2013 afin de participer à l'amélioration des conditions d'hébergement et de prise en charge des personnes âgées dans les maisons de retraite.
- Le secteur des services à la personne, s'est développé ces dernières années de manière considérable : plus d'1,5 millions d'heures d'aides à domicile destinées aux personnes âgées et handicapées ont été financées par le Département en 2008.

► Inciter les professionnels de santé à s'installer dans l'Orne

Afin de pallier la pénurie des professionnels de santé qui rend parfois difficile l'accès aux soins dans certains territoires ornaïens, le Conseil général relance depuis le mois de mai 2009 un marché avec un cabinet spécialisé chargé de faciliter l'installation de nouveaux professionnels. Cette action fortement attendue par les professions médicales, notamment l'ordre des chirurgiens-dentistes, permettra l'installation de nouveaux praticiens, à l'image du précédent marché qui avait permis l'installation de six nouveaux médecins en deux années.

Par ailleurs, à l'instar des autres départements de la région, le Conseil général de l'Orne a décidé d'apporter son soutien à la société d'économie mixte Saphyn, chargée de mener un programme de recherche en physique nucléaire appliquée au secteur de la santé, et plus particulièrement - ce qui serait une première mondiale - de développer de nouvelles thérapies dans la lutte contre le cancer.

Les repères dans l'Orne

- Le Conseil général poursuit son action d'accompagnement de création des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoire (PSLA), destinés à regrouper l'ensemble des professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute...) nécessaires à un bassin de vie pertinent. A ce jour, 5 PSLA sont émergents (Gacé, Mortagne-au-Perche, Domfront, L'Aigle, Carrouges).

► Optimiser la sécurité des points d'arrêt scolaires

Les élus du Département ont confirmé la politique entreprise depuis quatre ans, destinée à améliorer la sécurité des points d'arrêts. L'expérience et la démarche très volontariste initiée dans l'Orne sont d'ailleurs données en exemple au niveau national. Le traitement de 600 points d'arrêts jugés dangereux a été jugé prioritaire. Plus de la moitié des 400 arrêts qui sont à la charge entière du Conseil général, sont déjà aménagés. La totalité le sera à la date prévue, fin 2010. L'objectif de mettre en sécurité dans un délai de cinq ans les points d'arrêts prioritaires à la charge du

Département est donc en très bonne voie. Le maillage du territoire sur le plan de la sécurité étant bientôt achevé, la priorité est maintenant donnée à une meilleure répartition des équipements (réductions, déplacements).

Par ailleurs pour aider les collectivités locales, communes ou communautés de communes, à accélérer les mises en sécurité sur les 200 points d'arrêt prioritaires dont elles ont la responsabilité, le Département a affecté à ce programme l'intégralité de l'enveloppe alimentée par les amendes de police.

Afin d'encourager davantage de projets en faveur de la sécurité des élèves, le Conseil général a souhaité élargir plus encore le champ d'attribution de ses aides. Ainsi, il rend désormais éligibles des opérations d'aménagement :

- de cheminements piétons (hors trottoirs) favorisant l'accès à un point d'arrêt sécurisé,
- aux abords des établissements scolaires favorisant la réduction de la vitesse, l'amélioration du stationnement et de la gestion des flux de circulation entre différents modes de déplacement.

Ces travaux pourront être soutenus à hauteur de 50% avec un plafond de 50 000 euros.

Lors de la session du 12 juin, il a également été décidé d'élargir l'accès des transports scolaires, jusqu'à présent réservés aux externes et demi-pensionnaires, aux élèves internes. Dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves internes pourront donc effectuer un aller-retour par semaine dans les mêmes conditions que les autres élèves. Plus de 800 scolaires sont concernés par cette nouvelle mesure.

Les repères dans l'Orne

- Le Conseil général transporte 17 000 enfants chaque jour
- 3 000 points d'arrêts sont répartis sur le département
- 250 autocars chaque jour qui effectuent 20 000 kms
- 1 M€ par an, investi par le Conseil général pour améliorer la sécurité des arrêts de transport scolaire
- 825 élèves internes en 2008-2009

► Zoom sur la filière équine

Plusieurs décisions prises par l'assemblée plénière du Département visent à soutenir et développer la filière équine au bénéfice de tous les professionnels de ce secteur.

Jeux équestres mondiaux 2014

C'est fait, la Basse-Normandie est officiellement organisatrice des jeux équestres mondiaux 2014 depuis le 31 mars dernier ! Le Conseil général participe aux travaux du bureau organisateur et accorde, en 2009, son aide à hauteur de 20 000 € au fonctionnement de l'association organisatrice.

Création d'une association de préfiguration du grand projet du Haras national du Pin

La Région, le Département, les Haras nationaux, aux côtés de l'Etat travaillent ensemble à la réalisation d'un grand projet pour le Haras national du Pin. L'objectif commun est notamment de développer l'expertise d'un des premiers centres d'insémination artificielle et d'étalonnage, d'étendre l'offre de formation, et dans le domaine touristique de développer les manifestations professionnelles de niveau international. La mise en place immédiate d'une association, présidée conjointement par le président de la Région Basse-Normandie et le président du Conseil général de l'Orne, a pour objet de faciliter la mise en œuvre de la future structure de gestion de ce site emblématique de Basse-Normandie.

Naissance de Caval'Orne

Le Conseil général a voté une aide de 52 500 € allouée à la nouvelle association Caval'Orne, organisatrice d'une semaine d'animations et de concours hippiques à Alençon du 7 au 15 novembre 2009. Au programme de cette semaine du cheval dédiée à l'ensemble des activités équestres et destinée notamment à faire revivre Jump'Orne : attelage, épreuves clubs et professionnelles, baptêmes de poney, séances découverte pour les handicapés, journée scolaire...

► Opération Orne téléphonie mobile pour tous

A l'instar de l'opération *Orne Internet haut débit pour tous*, le Conseil général avance dans l'opération *Orne téléphonie mobile pour tous*, lancée à la fin 2008. Après avoir identifié les zones restant à équiper, qui demeurent nombreuses puisque près d'une centaine de communes n'a pas d'accès aux trois opérateurs, le Département détermine les opportunités techniques et juridiques à sa disposition pour obtenir rapidement une couverture optimale des territoires concernés.

Les repères dans l'Orne

- Le Conseil général a inscrit un premier budget de 500 000 € pour accompagner les opérateurs dans la couverture totale du département

► L'aide du Département aux différents acteurs culturels

L'aide aux festivals a été fortement accrue par rapport aux années précédentes, signe du dynamisme ornaï pour proposer des manifestations novatrices et de la volonté du Département d'accompagner ces initiatives souvent associatives. Ainsi, le festival de musiques actuelles de Ciral reçoit pour la première année une aide du Département, comme le festival des arts de la rue de la Chapelle-Biche. Ce sont ainsi plus de 30 000€ qui sont inscrits à cette session budgétaire pour aider 14 projets culturels (compagnies théâtrales ou chorégraphiques, festivals, associations culturelles, exposition de peinture...). Pour l'année mondiale de l'astronomie, l'observatoire astronomique de Hesloup, habituellement soutenu par la commune, reçoit aussi une aide exceptionnelle du Département d'un montant équivalent à celui apporté par la

commune plafonné à 3 000 € pour l'achat de matériel (téléscope, jumelles astronomiques...).

Par ailleurs, les Conseillers généraux, réunis le 12 juin, ont voté le renouvellement de la subvention de 30 000 € allouée à la Fondation du patrimoine, chargée d'apporter son concours à l'entretien et la sauvegarde des éléments remarquables, menacés de disparition.

Afin de permettre la pérennité du musée du filet de la Perrière, 7 500 € sont alloués à cette commune du Perche pour l'achat de la collection de l'actuel musée du filet qui va fermer ses portes en raison du difficile accès au public. Il réouvrira dans un autre lieu du village, auquel s'ajoutera un point d'accueil touristique. Des animations seront organisées également avec l'Ecomusée du Perche.

Contact Presse :

France-Laure SULON

Directrice de la Communication – Conseil général de l'Orne

Tél. : 02.33.81.60.00 Poste 1220 – Sulon.France-laure@cg61.fr